

Il y a des augmentations, ou plutôt des nouveaux crédits pour \$5,000.00 : pour la compagnie des chemins macadamisés de Beauharnois, \$2,000.00, et pour le chemin maritime du Saguenay, \$3,000.00, ce qui réduit à \$21,881.26 la diminution réelle sur les dépenses ordinaires. L'autre article, le prêt de \$25,000.00 pour l'établissement d'un asile protestant d'aliénés à Montréal, entre dans la catégorie des dépenses imputables au capital. Ce montant est le résultat direct d'une résolution passée par cette Chambre le 13 mai 1885, avec cette différence qu'au lieu d'un prêt pour le tout, il y a un don de \$10,000.00 représentant la valeur de la ferme Leduc, jugée impropre à l'établissement projeté.

Les dépenses imputables au capital forment un total de \$1,219,906.40. Elles comprennent les détails suivants pour les deux exercices :

<i>Chemins de fer :</i>	1886-87	1887-88
Subsides aux compagnies.....	\$1,108,464 90	\$787,406 40
Chemin de fer Q. M. O. & O. et inspection.....	34,000 00	18,000 00
	\$1,142,464 90	\$805,406 40

*Édifices publics :*

Palais de justice de Québec .....	193,700 00	100,000 00
Hôtel du parlement.....	184,450 00	75,000 00
Palais de justice de Kamouraska.....	.....	6,000 00
Palais de justice d'Arthabaska .....	.....	6,000 00
“ “ de Montréal.....	18,000 00	200,000 00
Asile protestant d'aliénés .....	.....	25,000 00
École McGill, Montréal.....	.....	2,500 00
	\$396,120 00	\$414,500 00

Comme on le voit, il y a diminution de \$337,058.50 dans les paiements pour les chemins de fer et une augmentation de \$17,380.00 dans les dépenses pour les édifices publics.

D'après les renseignements fournis par l'architecte du département des travaux publics et par M. Lesage, le sous-commissaire, les \$175,000.00 que nous demandons pour le palais de justice de Québec et l'hôtel du parlement suffiront pour finir complètement ces deux édifices. Le palais de justice de Québec va coûter, une fois terminé, \$528,210.71 ou \$328,210.71 de plus que les \$200,000.00 l'obligations spéciales destinées à payer le coût de cette bâtisse. Dans un de ses exposés budgétaires, l'hon. M. Wurtele porte à \$300,000.00 le coût de l'hôtel du parlement, qu'il faisait entrer dans la dette flottante payable à même l'emprunt de 1882. Cette bâtisse va coûter \$579,584.14 ou \$276,584.14 de plus que l'estimation de M. Wurtele. On comprend facilement que ces excès de dépenses ne peuvent être payés qu'avec de l'argent emprunté.

Mon honorable ami de Sherbrooke a mis dans un de ses budgets une somme de \$50,000.00 pour agrandir le palais de justice de Montréal, afin de

donn  
était  
de re  
nous  
qu'il  
cause  
dence  
comm  
ne dé  
d'autr

Q  
mation  
mon h  
31 jan  
un mo  
\$1,108,  
ser à u  
40, que  
pourro

D'a  
ront leu  
un emp  
rencont  
estimati  
vice orô  
les Cha  
pas pay  
l'année  
tes inco  
nous y s

Mai  
chain ex

Dépenses

Dettes  
Légis  
Gouv  
Admi

Instru  
Agric  
Trava

Asiles  
Diver  
Diver